

RUPTURE DES CONTRATS DE TRAVAIL

La réglementation et la jurisprudence liées aux ruptures du contrat de travail (démissions, licenciements, ruptures conventionnelles, départs à la retraite...) sont complexes et évoluent en permanence.

Cette formation, dispensée par deux avocats experts du Droit du Travail, vous permettra de mieux comprendre les différentes formes de rupture du contrat de travail.

Actualisée et opérationnelle, elle répond aux problématiques du terrain.

Objectifs pédagogiques d'acquisition de compétences de la formation

Objectif général :

- Sensibiliser les stagiaires à toutes les formes de rupture des différents contrats de travail

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Différencier les multiples cas de rupture du contrat de travail et analyser leurs fondements juridiques.
- Sécuriser les différentes procédures.
- Connaître les facteurs de risque et les points de vigilance pour prévenir les contentieux.
- Suivre les dernières évolutions légales, réglementaires et jurisprudentielles.

Catégorie et but :

- La catégorie prévue à l'article L 6313-1 est : Action de formation
 - o Objet : favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'insertion professionnelle, à l'acquisition d'une qualification plus élevée ou encore favoriser la mobilité professionnelle

Indicateurs de résultat :

- Nombre de personnes qui ont suivi la formation en 2021
- Taux de réussite des apprenants
- Taux de satisfaction des apprenants

Programme

Licencier un salarié pour motif personnel (durée : 1h30)

Identifier les motifs de licenciement personnel
Engager la procédure de licenciement
Respecter la protection spécifique des salariés protégés
Prononcer le licenciement
Organiser les suites du licenciement
Connaître les pouvoirs du juge

Faire face à une inaptitude professionnelle (durée : 1h00)

S'assurer de la situation d'aptitude ou d'inaptitude des salariés
Faire face à une déclaration d'inaptitude

Licenciement économique : cadre légal (durée : 1h30)

Procéder aux préalables facultatifs et obligatoires
Déterminer la procédure à mettre en œuvre
Fixer l'ordre des licenciements
Procéder à un licenciement individuel/collectif pour motif économique
Mettre en place les mesures d'accompagnement et d'ordre social
Procéder aux licenciements pour motif économique
Connaître le contrôle effectué par le juge judiciaire

Les Formations du Dirigeant

Jeudi 14 octobre 2021

Jeudi 02 décembre 2021

Intervenants

Catherine BERTHOLET

Avocat associé, spécialiste en droit du travail

Arnaud CERUTTI

Avocat

Public concerné

Dirigeants
DRH et RRH
Responsables du personnel

Prérequis

Aucun

Evaluation

Evaluation des acquis du stagiaire par le formateur après observation continue des échanges et ateliers

Durée

1 journée de 7h
(9h-12h30 puis 14h00-17h30)

Tarif inter-entreprises

Adhérent : 630€ HT
Non Adhérent : 790€ HT
(si déjeuner sur place, coût du plateau-repas non inclus)

(Tarif intra-entreprise : nous consulter)

Lieu

UPE 13
16 Place du Général de Gaulle
13001 Marseille

Format de la session

En présentiel

Effectifs

Entre 6 et 10 personnes

Formation imputable sur le budget formation



Optio, organisme de formation
enregistré sous le n° 93 13 10279 13

Rupture unilatérale à l'initiative du salarié (durée : 1h00)

Connaître les règles applicables à la rupture de l'essai
Faire face à une démission
Réagir à une prise d'acte de la rupture du contrat de travail
Gérer une demande en résiliation judiciaire du contrat de travail
Gérer un départ en retraite

Rupture conventionnelle (durée : 1h00)

Organiser la rupture conventionnelle individuelle du contrat de travail
Organiser la rupture d'un commun accord dans le cadre d'accords collectifs

Rupture du contrat à durée déterminée (durée : 1h00)

Les différentes situations envisageables
Connaître les conséquences : le contentieux de la requalification

Organisation de la formation

Contexte de la formation :

En présentiel, les stagiaires seront accueillis dans notre salle de réunion Upe 13, équipée de tables, chaises, écran, bloc-notes, stylos, chevalets, eau minérale.

Si distanciel, la formation nécessitera pour chaque participant d'avoir un ordinateur équipé d'une caméra et une connexion internet. Le formateur (ou OPTIO) invitera par mail chaque participant à se connecter à la séance de formation.

Méthodes pédagogiques :

Supports de cours théoriques (présentation orale pour chaque thème de 20 à 45 min)
Etude de cas pratiques concrets
Echanges avec le formateur et entre les stagiaires eux-mêmes
Mises en situation globales et individuelles reprenant les thèmes du jour

Moyens de suivi de l'exécution de l'action :

Feuilles d'émargement
Attestation de fin de formation
Certificat de réalisation de l'action de formation
Evaluation des acquis du stagiaire
Evaluation de la formation par le stagiaire et par l'entreprise du stagiaire

Modalités et délais d'accès :

Pour toutes nos formations, merci de vous inscrire en nous contactant par téléphone, par mail ou par formulaire de contact sur le site internet de l'Upe 13.

Votre demande d'inscription sera traitée dans un délai de 2 jours ouvrés.

Une inscription est possible jusqu'à 7 jours ouvrés avant le début de la formation.

L'inscription est réputée acquise lorsque la convention de formation et le devis sont retournés avec cachet et signature.

Pour tout projet de formation en intra-entreprise, notre équipe s'engage à le mettre en œuvre dans un délai inférieur à 1 mois.

Référent de la formation :

Pour tout renseignement et inscription, veuillez contacter Mme Virginie FOREST – virginie.forest@upe13.com – Tél 04 91 57 70 31

Dates de la formation :

Le module de formation ainsi décrit est formulé en inter-entreprises. Les dates mentionnées dans la convention sont celles définies d'après le calendrier des formations du catalogue.

Pour toute demande d'autres dates, pour un aménagement du contenu du programme, ou pour une demande de formation en intra-entreprise, merci de prendre contact avec OPTIO par téléphone ou par mail. Votre demande sera traitée dans un délai inférieur à 1 mois.

Accessibilité / handicap :

Notre référent en la matière est Mme Virginie FOREST – virginie.forest@upe13.com – Tél 04 91 57 70 31 – Elle se tient à votre écoute pour évaluer la faisabilité de votre projet de formation et anticiper les éventuels aménagements nécessaires et possibles.

Date de mise à jour du programme :

Septembre 2021

OPTIO, organisme référencé Datadock

